Parcours Pour la Réussite



Le PPR est un dispositif pour soutenir les jeunes de la 6ème à la Terminale qui rencontrent des obstacles dans leur scolarité

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE) pour lutter contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes non qualifiés

Plus d'infos ci-après : https://www.cneap-paysdelaloire.org/parcours-pour-la-reussite/







Le dispositif PPR vise à accompagner plus précisément certains élèves en situation de décrochage ou de difficultés scolaire ou personnel. Dans le cadre du programme européen FSE (Fonds Social Européen), une solution innovante est proposée : un accompagnement personnalisé et adapté aux difficultés des élèves.

Il s'agit de repérer en amont les jeunes les plus exposés au décrochage scolaire et/ou en souffrance et/ou ayant des soucis personnels, familiaux ou de santé, de les accompagner différemment et de manière personnalisée, sur leur cheminement scolaire, dans la construction de leur projet professionnel ou leur développement personnel en lien avec les équipes pédagogiques.

Les objectifs

- Repérer en amont les jeunes les plus exposés au décrochage scolaire,
- Reprendre une formation adaptée à son rythme après une déscolarisation temporaire,
- Permettre à chacun de trouver sa place : Accompagner différemment et de manière personnalisée les jeunes ayant des difficultés scolaire, personnels et/ou de santé,
- Trouver sa voie professionnelle et poursuivre son parcours scolaire: accompagner les jeunes sur la construction d'un projet professionnel adapté ou sur une réorientation professionnelle en les amenant à mieux se connaître,
- Accompagner les jeunes à avoir les bases scolaires, à apprendre à organiser son travail leur permettant de poursuivre leur scolarité,
- Apprendre à se connaître afin d'évoluer plus sereinement : favoriser l'estime de soi, reprendre confiance, mieux vivre avec ses différences, gagner en autonomie, gérer ses émotions, développer ses qualités...
- Retrouver des repères : savoir-être, respect, appropriation des règles,
- Se sentir soutenu, écouté, valoriser les réussites et les progrès de l'élève.

Les moyens

Une éducatrice coordinatrice accueille chaque jeune et sa famille dans une salle dédiée. L'objectif étant de mettre en place un parcours identifié, un suivi personnalisé en fonction des besoins du jeune. Il s'agit d'accompagner les jeunes dans leur parcours individuels, de croire en l'élève, l'accompagner pour lui permettre de se construire et d'évoluer à son rythme.

Action de repérage des jeunes

Les élèves qui auraient besoin d'un accompagnement individuel sont <u>repérés tout au long de l'année</u> <u>par les directeurs adjoints et/ou directeurs des études</u>, en lien avec les professeurs principaux et/ou la vie scolaire. 30 à 40 élèves par an et leurs familles sont ainsi accompagnés via ce dispositif.

Il n'existe pas de profil d'élève type, chacun vient avec son entièreté. La référente accompagne le jeune en fonction de son individualité. Cela peut aussi bien être :

- un suivi sur le plan personnel : contexte familial et personnel compliqué, problème de santé, relation aux pairs difficile, harcèlement, mal-être, phobies, dévalorisation, perte d'estime de soi, moral en baisse, stress, angoisses...
- qu'un suivi sur le plan scolaire : difficultés d'organisation, difficultés à trouver des stages, projet scolaire ou professionnel flou, troubles dys, baisse de résultat, absences, comportement inadapté en classe, exclusion de cours, situations d'insolence ou de violence...

Modalités de mise en œuvre

- Entretiens individuels : temps d'écoute et d'échange. Suivi scolaire, personnel et familial,
- Accompagnement dans un projet scolaire ou professionnel adapté: construire ou consolider son orientation, recherches et suivis de stage, journée d'immersion, lien CNED, inscription formation...
- Soutien scolaire: apprendre à s'organiser dans son travail, aide aux écrits de stage, préparation aux examens, révisions, préparer son entrée en formation...
- Travail en lien avec les personnes qui gravitent autour du jeune : équipe pédagogique (directeurs, professeurs), vie scolaire, famille, psychologue scolaire, professionnels extérieurs...
- Proposition de suivi extérieur adapté au besoin : CIO, Mission locale, orthophoniste, MDA, thérapeute,
- Médiations pour se détendre, retrouver l'estime de soi : jeux de société, photolangage, piano, apprentissage de la musique, bricolage,
- Interventions d'une sophrologue en séances individuelles gratuites.

Les résultats

- Mieux-être personnel, apaisement, autonomie
- Famille plus sereine
- Baisse du stress et des angoisses
- Baisse des phobies scolaire
- Parcours adapté
- Meilleure connaissance de soi
- Amélioration du climat scolaire
- Se sentir soutenus et épaulés, avoir des solutions adéquates
- Moins de conseil de discipline et d'exclusion possible
- Des projets professionnels adaptés et définis



Retours de jeunes

« L'accompagnement est vraiment adapté et il n'y a aucune pression. »

« Bonne écoute et bon soutien. »

« Le dispositif est super et Mme Thoby met très facilement en confiance. »

« Je trouve que ce suivi permet de parler de beaucoup de choses sans se sentir jugé et pour moi en tout cas ça m'a permis d'avancer. »

« Super aide pour les personnes en difficulté et surtout les personnes qui n'ont pas confiance en eux. »

« Mme Thoby m'a beaucoup aidé et apaisé, j'ai pu entreprendre des changements grâce à ces échanges, elle m'a aidé à aller de l'avant et remonter la pente. Personne très à l'écoute et qui se met à la portée du jeune. Moi et ma famille l'en remercions et sommes très satisfaits. »

MISE EN PLACE DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Lutter contre le décrochage scolaire est devenu une priorité pour 8 lycées de l'enseignement agricole PRIVÉ DU CNEAP Pays de la Loire.

Durant l'année scolaire 2015-2016, 6 chefs d'établissement se sont réunis et ont œuvré ensemble pour créer un groupement d'employeurs et construire un projet commun « Parcours pour la réussite », cofinancé par le Fond Social Européen (FSE). Le but était de construire et de pérenniser le dispositif spécifique pour les 6 lycées.

Depuis la rentrée 2018, 4 autres lycées ont rejoint le GE.

Ce dispositif innovant concerne les élèves de 4ème et de 3ème, qui rencontrent des obstacles dans leur scolarité ou qui subissent leur scolarité et également les élèves de 2nde et de 1ère professionnel, qui ont besoin d'être accompagnés scolairement pour construire ou consolider leur projet professionnel.

Une équipe de référents constituée grâce au groupement d'employeurs, travaille sur une

sur une problématique commune « comment faire pour éviter que les jeunes décrochent scolairement ?».

Il s'agit de repérer les besoins de chaque jeune à l'aide d'outils de positionnement pour leur proposer un parcours adapté à leur besoin.

La finalité du PPR est d'aider des jeunes à se (re)mobiliser pour atteindre des objectifs définis en concertation avec lui, ses tuteurs et l'équipe de l'établissement.

Le but est donc de travailler en équipe pour lui permettre d'acquérir connaissance et compétence de manière sereine et en confiance. Le PPR est proposé aux jeunes qui souhaitent être accompagnés pour avancer vers des objectifs :

- (re)trouver la confiance et l'estime de soi,
- se remettre à niveau dans les matières fondamentales,
- s'orienter ou se réorienter.

